



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Précarité menstruelle

Question au Gouvernement n° 737

Texte de la question

### PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Céline Thiébault-Martinez.

**Mme Céline Thiébault-Martinez** . Monsieur le premier ministre, en cette Journée internationale d'action pour la santé des femmes, je voudrais revenir sur un phénomène qui est loin d'être marginal : la précarité menstruelle.

En France, une femme sur trois y a déjà été confrontée et, chez les 20-29 ans, elles sont près de 40 %.

La précarité menstruelle a un prix : l'absentéisme à l'école, au travail, le renoncement des filles à la pratique sportive, autrement dit l'assignation à résidence. C'est un enjeu de santé publique, de dignité et d'égalité.

Au cours de son existence, une femme dépense 23 000 euros en protections hygiéniques, et pourtant il n'existe aucune aide structurelle, aucun remboursement généralisé.

En 2023, la première ministre annonçait fièrement le remboursement des protections périodiques réutilisables à compter de 2024. Cette mesure a été votée par cette assemblée dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2024. Nous sommes en mai 2025 et nous n'avons toujours ni décret, ni cahier des charges définissant les produits et modèles pris en charge.

Vous avez même supprimé le budget qui y avait été affecté en 2024. Rien n'a été fait.

**M. Inaki Echaniz** . Il est où, le décret ?

**Mme Céline Thiébault-Martinez** . Une mesure ambitieuse peut certes prendre du temps, mais là, ce ne sont plus des délais administratifs. Cela relève du désintérêt politique...

**M. Benjamin Lucas-Lundy** . Quelle honte !

**Mme Céline Thiébault-Martinez** . ...des promesses oubliées, et d'un mépris persistant pour les besoins essentiels de millions de femmes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et EcoS.*)

**Mme Émilie Bonnivard** . C'est comme la proportionnelle, plus personne n'en parle.

**Mme Céline Thiébault-Martinez** . Que dire à ces femmes qui doivent choisir entre manger et se protéger ? À ces mères qui se privent pour leurs filles ? À ces étudiantes qui bricolent des protections hygiéniques avec du papier toilette, faute de mieux ? Que dire à la moitié de la population française qui attend depuis deux ans que

l'État tienne sa parole ?

Nous avons voté cette loi dans cet hémicycle. Les 4 millions de femmes qui souffrent de précarité menstruelle attendent des réponses. Quand tiendrez-vous votre engagement ? Quand les femmes auront-elles enfin accès au remboursement promis ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et EcoS.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

**Mme Aurore Bergé**, *ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations* . Votre question met en lumière un sujet qui a été trop longtemps tu – un vrai tabou. Parler des règles à l'Assemblée nationale paraissait complètement décalé, alors que ça n'aurait pas dû être le cas. Les règles font partie de la réalité des femmes pendant une longue période de leur vie. Il était nécessaire de briser ce tabou.

**Mme Marie-Charlotte Garin** . Heureusement que nous étions là pour le faire !

**Mme Aurore Bergé**, *ministre déléguée* . Les règles ne devraient pas susciter des ricanements : elles sont une réalité concrète. La précarité menstruelle constitue un enjeu majeur, puisqu'elle atteint à la dignité des femmes. Quand une femme n'est pas protégée, elle ne peut ni sortir, ni étudier, ni travailler, ni avoir de vie sociale dans de bonnes conditions.

**M. Inaki Echaniz** . Nous sommes d'accord !

**Mme Aurore Bergé**, *ministre déléguée* . C'est pourquoi Élisabeth Borne, lorsqu'elle était première ministre, avait souhaité que le remboursement des protections hygiéniques figure dans le Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 et qu'il soit instauré. Vous avez raison, il y a du retard. C'est inacceptable.

C'est la raison pour laquelle, avec M. Yannick Neuder, ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins, nous nous engageons à ce que cette mesure soit instaurée avant la fin de l'année...

**M. Inaki Echaniz** . Quand ?

**M. Jean-Paul Lecoq** . Quelle année ?

**Mme Aurore Bergé**, *ministre déléguée* . ...et que les protections hygiéniques soient remboursées,...

**M. Inaki Echaniz** . Quand ?

**Mme Aurore Bergé**, *ministre déléguée* . ...car en garantissant aux femmes l'accès aux protections, donc à la dignité, nous ferons honneur à la République.

**M. Inaki Echaniz** . Votre réponse n'est pas suffisamment précise !

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Céline Thiébault-Martinez.

**Mme Céline Thiébault-Martinez** . L'urgence est là : nous devons agir maintenant ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC ainsi que sur quelques bancs du groupe EcoS. – Mme Andrée Taurinya applaudit également.*)

Données clés

**Auteur :** [Mme Céline Thiébault-Martinez](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (9<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 737

**Rubrique :** Femmes

**Ministère interrogé :** Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

**Ministère attributaire :** Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 mai 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 mai 2025